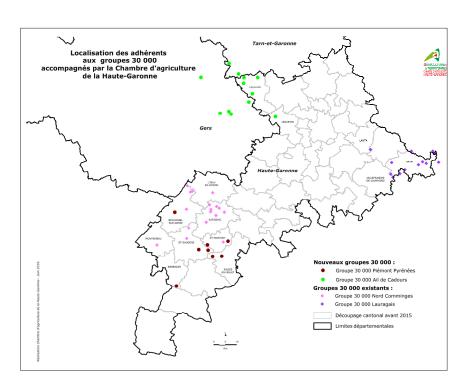


DEUX NOUVEAUX GROUPES 30000 EN HAUTE-GARONNE

Le plan Ecophyto II a pour objectif de réduire l'utilisation, la dépendance, les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques d'ici 10 ans tout en maintenant une agriculture économiquement performante.

L'un des défis majeurs de ce plan est de diffuser auprès du plus grand nombre d'agriculteurs les techniques et systèmes agronomiques économes, performants et éprouvés. Ce transfert privilégie les démarches de groupes comme moteur de changement et prévoit l'accompagnement au niveau national de 30000 exploitations durant leur transition vers une agro-écologie faiblement dépendante des produits phytosanitaires.



Afin d'atteindre cet objectif, la DRAAF Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne font paraître des appels à projets régulièrement, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne a déjà positionné deux groupes 30000:

- L'un sur le Comminges en lien avec la MAEC Système Polyculture Elevage avec 15 agriculteurs, animé par le conseiller de proximité Benoît CANTALOUBE. Ce groupe travaille sur la thématique suivante: Quels leviers mobilisables pour réduire les IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires) en lien avec la MAEC Système Polyculture Elevage sur le Nord Comminges ?
- L'autre groupe 30000 se situe dans le Lauragais en filière grandes cultures et est animé par Tara HOPKINS. Les 11 agriculteurs membres mettent en œuvre des actions afin de répondre à la problématique suivante : Améliorer la rentabilité et l'impact environnemental des exploitations du Lauragais en réduisant les intrants et en implantant des couverts végétaux.

Les premiers résultats de ces deux groupes, accompagnés par des conseillers de la Chambre d'agriculture, sont très encourageants, : une vraie dynamique a été instaurée, des actions concrètes déjà réalisées (journées techniques, réalisation d'une vidéo, rencontres bouts de champs) et d'autres sont en projet.

En 2019 un nouvel appel à projet a été lancé, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne a déposé deux nouveaux dossiers, qui ont tous les deux reçu un avis favorable:

- Le premier sur le territoire de l'AOP Ail Violet, 12 producteurs répartis sur les 3 départements se sont regroupés pour limiter l'usage des produits phytosanitaires tout en produisant un ail de qualité répondant aux critères exigeants des démarches de qualité du territoire : AOP, Globalgap, O résidus, etc. Il sera animé par Laurence ESPAGNACQ chargée de mission maraîchage et horticulture
- Le second réunit 8 agriculteurs du Comminges qui vont travailler sur la problématique suivante : Défi zéro phyto : Améliorer nos pratiques culturales sur le territoire du Piémont Pyrénéen. Ce groupe sera accompagné par Pierre-Yves LE NESTOUR, conseiller spécialisé en agriculture biologique.

Pendant un an, les conseillers de la Chambre d'agriculture vont accompagner les agriculteurs de ces groupes afin de bâtir avec eux un projet individuel et collectif qui répondra aux enjeux de la transition agro-écologique en limitant l'usage des produits phytosanitaires. D'autres thèmes seront également travaillés en fonction des objectifs du groupe.

Les agriculteurs vont être acteurs de leur projet et vont en définir collectivement les axes de travail, les actions à développer, la méthodologie employée, le calendrier prévisionnel, les formations....

Pour plus d'informations, contacter les animateurs de groupes ou Adeline IZARD : adeline.izard@haute-garonne.chambagri.fr

Projet soutenu dans le cadre de l'appel à projet «groupe 30 000» en Occitanie relatif au plan ECOPHYTO. Ce plan est piloté par les Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Ecologie avec l'appui de l'agence de l'eau Adour-Garonne et bénéficie de crédits issus de la redevance pour pollution diffuse





